

hommes de troupes de Brunswick que les états-généraux prennent à leur solde, sont en marche pour se rendre à Maestricht, leur destination. Les 1400 hommes d'Anspach, qui passent à la solde desdits états, sont incessamment attendus à Nimegue, où ils resteront en garnison.

M. le baron de Reede, fils de S. E. M. l'envoyé extraordinaire de L. H. P. à la cour de Berlin, est arrivé ici, hier, avec le traité d'alliance conclu & signé entré Sa Majesté Prussienne & cette république. Voici une copie authentique de ce traité :

*Soit notoire à tous ceux à qui il appartient.*

La maison royale de Prusse & électoral de Brandebourg ayant entretenu avec les Provinces-Unies des Pays-Bas, depuis les tems les plus éloignés, non-seulement un bon voisinage, mais aussi les liaisons les plus étroites d'amitié & d'alliance, & S. M. le roi de Prusse ayant nouvellement donné à la république des marques non équivoques de son affection, & lui ayant même rendu des services importans & efficaces pour le rétablissement de la tranquillité intérieure, il en est résulté un desir mutuel & réciproque, de renouveler & de resserrer ces anciennes liaisons, par un traité d'alliance défensive, pour le bien des deux parties, & pour le maintien de la tranquillité générale & particulière : pour remplir un but aussi salutaire, S. M. le roi de Prusse a nommé & autorisé ses ministres d'état & de cabinet, le Sr. Charles-Guillaume, comte Finck de Finckenstein, chevalier de l'ordre royal de l'aigle-noir, & de l'ordre militaire & hospitalier de St. Jean de Jérusalem, & commandeur de Schievelhein, & le Sr. Ewald-Frédéric, comte de Hertzberg, chevalier de l'ordre de l'aigle-noir ; & L. H. P. les Etats-Généraux des Provinces-Unies ont nommé & autorisé leur envoyé-extraordinaire & ministre-plénipotentiaire auprès de S. M. le roi, le sieur